

Termes de références

Analyse de la situation des droits des filles vulnérables en Belgique

Contenu

1. À propos de Plan International	2
2. Historique et contexte	3
3. Objectifs et questions de recherche	4
4. Champ d'application de l'analyse	4
5. Approche et analyses	6
6. Méthodes de collecte et d'analyse des données	7
7. Sauvegarde et considérations éthiques	9
8. Principaux résultats attendus	10
9. Chronologie	10
10. Budget.....	11
11. Qualifications attendues	11
12. Candidatures.....	12
13. Annexes	13

1. À propos de Plan International

Plan International s'efforce de faire progresser les droits de l'enfant et l'égalité des filles dans le monde entier. En tant qu'organisation humanitaire et de développement indépendante, nous travaillons avec des enfants, des jeunes, nos sympathisants et nos partenaires pour nous attaquer aux causes profondes des défis auxquels sont confrontés les filles et tous les enfants vulnérables. Nous défendons les droits des enfants de la naissance à l'âge adulte et leur permettons de se préparer et de répondre aux crises et à l'adversité. Nous faisons évoluer les pratiques et les politiques aux niveaux local, national et mondial en nous appuyant sur notre portée, notre expérience et nos connaissances. Depuis plus de 80 ans, nous construisons des partenariats puissants pour les enfants et nous sommes actifs dans plus de 80 pays.

Plan International Belgique est l'un des 80 bureaux de Plan International. En tant qu'organisation nationale, nous avons un double mandat. Nous mobilisons des ressources pour mettre en œuvre des projets dans les pays du Sud, par l'intermédiaire des bureaux pays de Plan International. Nous soutenons des projets de développement et des interventions humanitaires axés principalement sur la protection contre la violence (PfV), l'éducation inclusive, sûre et de qualité (IQE) et les compétences et opportunités pour l'emploi des jeunes (SOYEE), dans 14 pays.

Deuxièmement, nous mettons en œuvre des programmes nationaux en Belgique axés sur l'autonomisation et la mobilisation des jeunes contre le harcèlement sexuel dans les espaces publics, les festivals, les transports publics, le sport et en ligne. À ce jour, nos programmes nationaux ont reçu le soutien des gouvernements fédéral et flamand, de fondations, d'autorités locales et de l'UE.

Vous trouverez plus d'informations sur [notre site web](#) (en FR/NL).

Glossaire de Plan International

Le handicap : Le terme "personnes handicapées" s'applique à toutes les personnes handicapées, y compris celles qui présentent des déficiences physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles de longue durée qui, en interaction avec diverses barrières comportementales, environnementales et institutionnelles, entravent la pleine réalisation de leurs droits ainsi que leur pleine et effective participation à la vie de la société.

L'autonomisation est une stratégie visant à renforcer le pouvoir des filles, des garçons et des jeunes sur leur propre vie, ainsi que leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les affectent. Le manque de pouvoir est l'un des principaux obstacles qui empêchent les filles et les jeunes femmes de jouir de leurs droits. Cela peut être surmonté par une stratégie holistique et durable d'autonomisation, impliquant les filles, les garçons et les jeunes dans le changement des normes de genre au bénéfice de tous. L'autonomisation fondée sur le genre se concentre sur la promotion d'un changement simultané des normes, des attitudes et des comportements, des ressources sociales et économiques et des filets de sécurité, ainsi que des cadres politiques et des budgets. Il s'agit d'une stratégie fondamentale de tout travail efficace de promotion de l'égalité et de l'inclusion des femmes et des hommes. Si l'autonomisation des filles et des jeunes femmes est essentielle pour promouvoir leurs droits, il est également essentiel d'impliquer les garçons et les jeunes hommes en tant que partenaires et co-bénéficiaires dans la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les normes et les stéréotypes liés au genre privilégient souvent les garçons et les jeunes hommes ; cependant, leurs comportements et leurs prises de décision sont également limités et façonnés par des attentes sociales et culturelles rigides. Les hommes et les garçons peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre l'inégalité entre les sexes et la discrimination, à la fois en tant que détenteurs du pouvoir et en tant que bénéficiaires du changement.

Le genre reflète les normes, les attentes et les croyances concernant les rôles, les relations et les valeurs associés aux différents genres, y compris les femmes et les hommes, dans une société donnée. Le genre joue un rôle important dans la définition des relations et de la dynamique du pouvoir entre et parmi les personnes, ainsi que dans la détermination des obstacles et des opportunités. Dans la plupart des sociétés, le genre est compris de manière binaire (avec seulement deux options - "femme" et "homme", ou "féminin" et "masculin"). Cette conception ne reflète pas fidèlement la diversité des identités et tend à rendre invisibles certaines des formes spécifiques d'exclusion auxquelles sont confrontées les personnes LGBTQI+.

La violence basée sur le genre est un terme générique désignant tout acte préjudiciable perpétré contre la volonté d'une personne et fondé sur les différences socialement attribuées (c'est-à-dire le genre) entre les hommes et les femmes. Il s'agit d'actes qui infligent des blessures ou des souffrances physiques, sexuelles ou mentales, des menaces de tels actes, de la coercition et d'autres privations de liberté. Ces actes peuvent se produire en public ou en privé. Le terme "violence basée sur le genre" est surtout utilisé pour souligner que l'inégalité systémique entre les hommes et les femmes, qui existe dans toutes les sociétés du monde, est une caractéristique unificatrice et fondamentale de la plupart des formes de violence perpétrées à l'encontre des

femmes et des filles. L'expression "violence basée sur le genre" englobe également les violences sexuelles commises dans le but explicite de renforcer les normes inéquitables de masculinité et de féminité.

L'égalité de genre signifie que toutes les personnes, quel que soit leur sexe, jouissent du même statut dans la société, bénéficient des mêmes droits de l'homme, jouissent du même niveau de respect dans la communauté, peuvent profiter des mêmes possibilités de faire des choix concernant leur vie et disposent du même pouvoir pour influencer les résultats de ces choix. L'égalité des sexes ne signifie pas que les femmes et les hommes, ou les filles et les garçons, sont identiques. Les femmes et les hommes, les filles et les garçons, ainsi que les personnes ayant une autre identité sexuelle, ont des besoins et des priorités différents mais liés, et font face à des contraintes différentes et bénéficient d'opportunités différentes. Leur position dans la société repose sur des normes qui, bien qu'elles ne soient pas fixes, tendent à avantager les hommes et les garçons et à désavantager les femmes et les filles. Par conséquent, les politiques et les programmes les affectent de différentes manières. Une approche qui prends en compte l'égalité de genre consiste à comprendre ces différences relatives et ces identités croisées, en appréciant le fait qu'elles ne sont pas rigides et qu'elles peuvent changer. Il est important de garder ces différences et ces identités croisées à l'esprit lors de l'élaboration des stratégies, des politiques, des programmes et des services. En somme, promouvoir l'égalité de genres signifie transformer les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes, les filles et être juste pour produire des résultats égaux et mesurables.

L'approche transformatrice du genre fait référence à l'engagement de Plan International de contribuer dans l'ensemble de notre travail, à l'égalité et à l'inclusion des femmes et des hommes en s'attaquant explicitement aux causes profondes de l'inégalité entre les sexes, en particulier les relations de pouvoir inégales entre les genres, les normes sociales discriminatoires et la législation.

Dans toute leur diversité : L'expression "dans toute leur diversité" est utilisée tout au long du marqueur transformateur de genre. La diversité reconnaît que chacun est unique. Cela signifie de reconnaître, accepter, célébrer et trouver de la force dans les différences individuelles telles que le genre, l'âge, la nationalité, la race, l'ethnicité, les capacités, l'orientation sexuelle, le statut socio-économique, les croyances religieuses, les croyances politiques ou d'autres idéologies.

L'inclusion vise à intégrer des personnes dans un processus de manière significative. Il s'agit d'améliorer les conditions permettant aux individus et aux groupes de participer à la société et de jouir pleinement de leurs droits. Elle nécessite de s'attaquer aux causes profondes de l'exclusion et de comprendre à quel point les causes profondes des différentes formes d'exclusion sont imbriquées. L'inclusion implique d'améliorer les possibilités offertes aux filles, aux garçons, aux jeunes, en particulier à ceux qui sont vulnérables et marginalisés, y compris les enfants handicapés, qui sont exclus en raison des groupes sociaux auxquels ils s'identifient ou sont associés, ainsi que de respecter leur dignité.

La violence sexuelle et basée sur le genre désigne tout acte perpétré contre la volonté d'une personne et fondé sur des normes de genre et des rapports de force inégaux. Elle englobe les menaces de violence et la coercition. Elle peut être de nature physique, émotionnelle, psychologique ou sexuelle, et peut prendre la forme d'un refus de ressources ou d'accès à des services. Elle porte préjudice aux femmes, aux filles, aux hommes et aux garçons.

Normes sociales : Les normes sont des croyances partagées sur ce qui constitue un comportement typique et approprié dans un groupe de personnes, y compris les femmes, les filles, les hommes et les garçons. Dans le monde entier, les normes sociales en matière de genre façonnent le statut inégal des femmes et des filles et les attentes quant à leur rôle dans la société.

2. Historique et contexte

Le département de programmation locale et d'influence (Policy & Social Change - PSC) de Plan International Belgique travaille à :

- Influencer les stratégies et les politiques locales, nationales et mondiales grâce à nos réseaux, à notre expérience et à notre connaissance des réalités auxquelles sont confrontés les enfants et les jeunes, en particulier les filles.
- Soutenir les enfants et les jeunes - en particulier les filles et les jeunes femmes - sur la voie de l'autonomie et leur donne la possibilité d'apprendre à l'école, de conduire le changement sociétal, de prendre des décisions concernant leur vie et leur corps et de s'épanouir dans un environnement sûr, sans violence, de 10 ans jusqu'à l'âge adulte.

La Vision 2036 de Plan International définit l'orientation stratégique pour la période 2027-2036, en traçant une feuille de route pour faire progresser les droits des filles. Elle sert de guide pour les objectifs d'impact de l'organisation, son identité, son approche et les mesures à prendre pour la décennie à venir. Notre objectif est de nous engager à avoir un impact durable sur la vie des filles, en particulier celles qui sont marginalisées et vulnérables.

Conformément à l'orientation stratégique, cette analyse de la situation des droits des filles est une occasion pour le département PSC de mieux comprendre les défis auxquelles sont confrontés les filles, adolescentes et jeunes filles vulnérables, et les opportunités qui s'offrent à elles. Il s'agit d'une étape préliminaire essentielle pour élaborer des perspectives stratégiques pour les 10 prochaines années, renforçant ainsi l'engagement de l'organisation à avoir un impact durable sur la vie des filles, en particulier celles qui sont marginalisées et qui vivent dans des situations de vulnérabilité en Belgique. Jusqu'à ce que chaque fille soit libre.

3. Objectifs et questions de recherche

L'analyse de la situation des droits des filles vise à fournir une image claire des **filles, des adolescentes et des jeunes femmes vivant dans des situations de vulnérabilité¹ en Belgique**. En utilisant une perspective féministe intersectionnelle, l'analyse de la situation cherche à identifier les lacunes potentielles dans la réalisation des droits de ces filles, à mieux comprendre qui elles sont, les défis auxquels elles sont confrontées et quelles sont les opportunités qui s'offrent à elles, tout en tenant compte de la diversité régionale du pays.

Nous souhaitons en particulier répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les principales lacunes, défis et opportunités qui affectent la réalisation des droits des filles vulnérables, des adolescentes et des jeunes femmes en Belgique, en ce qui concerne la protection contre la violence, l'éducation inclusive de qualité, l'autonomisation économique des jeunes et le leadership des jeunes ?
- Quels sont les principaux points forts, lacunes et défis du cadre juridique et politique existant en Belgique en ce qui concerne la protection et la promotion des droits des filles et des jeunes femmes vulnérables, et comment ces cadres s'alignent-ils sur les normes internationales en matière de droits de l'homme ?
- Comment ces expériences varient-elles selon les régions et les groupes socio-économiques et culturels ?

4. Champ d'application de l'analyse

4.1 Groupe cible proposé :

Pour les besoins de cette analyse de situation, nous avons choisi de nous concentrer sur les **filles, les adolescentes et les jeunes femmes âgées de 10 à 24 ans vivant dans une situation de vulnérabilité en Belgique**. Ces filles sont confrontées à des défis uniques en raison de leurs identités et expériences croisées, ce qui les rend plus vulnérables à la discrimination et à la marginalisation.

En outre, nous identifions quatre catégories au sein de notre groupe cible qui sont confrontées à des risques accrus de violence et qui rencontrent des obstacles à la participation à une éducation de qualité, à l'accès à l'emploi et au leadership :

- Filles, adolescentes et jeunes femmes vivant dans la pauvreté
- Filles, adolescentes et jeunes femmes de couleur ²
- Filles, adolescentes et jeunes femmes vivant avec un handicap
- Adolescents et jeunes femmes LGBTQIA+

Les critères de vulnérabilité peuvent varier d'une région à l'autre en Belgique et se recoupent souvent, ce qui signifie qu'une fille peut correspondre à plus d'un critère. Par exemple, une fille issue de

¹ Les termes "filles vulnérables", "adolescentes vulnérables" et "jeunes femmes" peuvent être utilisés de manière interchangeable tout le long du texte. Ces termes font référence au groupes cible sélectionné : les filles, les adolescentes et les jeunes femmes âgées de 10 à 24 ans vivant dans des situations de vulnérabilité en Belgique.

² Cette catégorie peut concerner les personnes victimes de discrimination fondée sur leur race et peut inclure des groupes cibles issus de l'immigration, y compris les demandeurs d'asile.

l'immigration qui vit sous le seuil de pauvreté. Par conséquent, l'intersection de ces facteurs doit être soigneusement prise en compte dans l'analyse.

Limites : nous reconnaissons que la définition de la vulnérabilité à travers ces catégories peut introduire un certain biais, car elles peuvent ne pas refléter entièrement l'éventail des expériences vécues par les filles en Belgique. Néanmoins, nous avons choisi de limiter la portée de l'étude en raison du temps et des ressources disponibles, car nous visons à créer des interventions programmatiques et des actions d'influence plus ciblées et plus inclusives. Cependant, si un groupe supplémentaire important de filles vulnérables a été identifié au cours de la recherche, nous encourageons le(s) consultant(s) à mentionner ces groupes dans les résultats afin d'informer les recherches et les stratégies futures.

4.2 Domaines d'impact ciblées :

Pour les besoins de cette étude, nous suggérons de mener l'analyse à travers les domaines d'impact suivants :

- Domaine d'impact 1 : protection contre la violence
- Domaine d'impact 2 : éducation inclusive de qualité
- Domaine d'impact 3 : autonomisation économique des jeunes
- Domaine d'impact 4 : Leadership des jeunes

Thèmes transversaux :

- Santé et droits sexuels et reproductifs (SRHR)
- Digitalisation

4.3 Questions de recherche détaillées

Pour mieux cerner le champ d'application de l'analyse documentaire, nous proposons les questions de recherche suivantes pour les 04 domaines d'impact et les 02 thèmes transversaux.

L'analyse doit être basée sur des données actualisées. Elle doit se concentrer sur l'analyse des lacunes, des défis et des opportunités dans la réalisation des droits des 04 groupes cibles. L'analyse doit prendre en compte les différents contextes régionaux du pays.

Domaine d'impact 1 : protection contre la violence

- Quelles sont les formes les plus répandues de violence basée sur le genre (VBG) qui touchent les filles, les adolescentes et les jeunes femmes vulnérables en Belgique et quel en est l'impact sur leur vie quotidienne ?
- Quels sont les obstacles rencontrés par les filles, les adolescentes et les jeunes femmes appartenant à l'un des groupes marginalisés identifiés pour accéder aux services de prévention et de réponse en matière de violence basée sur le genre ?
- Comment rendre les services de prévention et de réponse à la violence liée au sexe plus inclusifs pour les groupes vulnérables ?

Domaine d'impact 2 : éducation inclusive de qualité

- Quels sont les obstacles auxquels se heurtent les filles, les adolescentes et les jeunes femmes vulnérables pour accéder mener à bien à une éducation de qualité en Belgique ?
- Comment les systèmes éducatifs belges peuvent-ils mieux prendre en compte les besoins spécifiques des filles et des jeunes femmes vulnérables ?
- Quel rôle les enseignants, les programmes et l'environnement de l'école secondaire (12-18 ans) jouent-ils dans la promotion d'une éducation transformatrice en matière de genre pour les filles et les jeunes femmes ?

Violence basée sur le genre, harcèlement et intimidation à l'école :

- Quelle est la prévalence de la violence basée sur le genre à l'école, y compris le harcèlement et la violence sexiste en ligne, et quel est son impact sur l'expérience des filles et des jeunes femmes vulnérables à l'école (résultats scolaires et bien-être) ?
- Quels sont les mécanismes en place pour prévenir et traiter la violence liée au sexe à l'école, et quelle est leur efficacité ?

Domaine d'impact 3 : autonomisation économique des jeunes :

- Quelle est la situation économique des jeunes femmes vulnérables ? (sur la base d'indicateurs sélectionnés tels que le NEET, le secteur d'emploi, la sécurité de l'emploi, etc.)
- Quels sont les principaux obstacles qui empêchent les jeunes femmes vulnérables en Belgique d'accéder à des opportunités économiques décentes ?
- Comment les stéréotypes et les normes restrictives en matière de genre affectent-ils la participation des jeunes filles dans certaines industries ou certains secteurs économiques (dans les domaines des STIM ou de l'entrepreneuriat, ou encore dans l'industrie des services et de la prise en charge) ?

Domaine d'impact 4 : Leadership des jeunes

- Comment les filles, les adolescentes et les jeunes femmes vulnérables sont-elles représentées dans les rôles de leadership des jeunes³ à travers la Belgique ?
- Quels sont les principaux obstacles qui empêchent les filles, les adolescentes et les jeunes femmes vulnérables de participer à des rôles de leadership et de faire entendre leur voix dans les écoles, les organes consultatifs de la jeunesse et les organisations de jeunesse ?

Thèmes transversaux

Santé et droits sexuels et reproductifs (SRHR) :

- Quels sont les principaux obstacles qui empêchent les filles, les adolescentes et les jeunes femmes vulnérables d'accéder à des services de santé sexuelle et reproductive complets et de qualité en Belgique ?
- Quelle est l'efficacité des politiques, programmes, services et réseaux actuels pour promouvoir l'éducation à la santé sexuelle et reproductive chez les jeunes filles vulnérables, et quelles sont les lacunes qui persistent ?

Digitalisation :

- Comment le fossé numérique entre les sexes affecte-t-il l'accès des filles, des adolescentes et des jeunes femmes vulnérables aux technologies et aux programmes d'alphabétisation numérique en Belgique ?

5. Approche et analyses

- **Intersectionnalité** : cette approche reconnaît que les vulnérabilités ne sont pas uniques, mais qu'elles sont aggravées par des facteurs qui se chevauchent et qui conduisent à des formes distinctes de discrimination et de marginalisation. Par exemple, une jeune fille migrante issue d'un milieu à faible revenu peut être confrontée à des obstacles supplémentaires dans l'accès à l'éducation ou aux soins de santé par rapport à ses pairs. En utilisant une optique intersectionnelle, l'étude vise à mettre en évidence ces défis complexes et superposés et à garantir que l'analyse fournit une vision nuancée des inégalités auxquelles sont confrontés ces groupes, permettant ainsi des interventions plus ciblées et plus inclusives qui s'attaquent aux causes profondes de leurs vulnérabilités.
- **Analyse du cadre juridique et politique** : l'analyse situationnelle doit examiner les éléments importants du paysage social, politique, économique et juridique en Belgique qui ont un impact significatif sur les droits des filles vulnérables et identifier et évaluer la réalisation de leurs droits

³ Les rôles de leadership doivent être en rapport avec le groupe d'âge et peuvent être exercés dans la politique, les OSC (organisations et organes consultatifs de la jeunesse), les entreprises etc.

par rapport aux engagements de la Belgique. Le cadre juridique et politique doit également identifier les organismes institutionnels ou gouvernementaux : organisations et organismes fédéraux, régionaux ou locaux qui veillent à la protection et à la promotion des droits des filles, adolescentes et jeunes femmes vulnérables dans les axes d'analyses proposés (domaines d'impact). Etant donné la diversité du contexte belge, il est important d'identifier les différences potentielles dans la mise en œuvre à travers les différentes régions et communautés.

- **Couverture géographique et diversité** : La Belgique est un pays diversifié avec des régions, des langues et des contextes socioculturels distincts. L'analyse devrait assurer une représentation équilibrée entre les régions afin de saisir, dans la mesure du possible, les nuances dans les expériences des filles.

6. Méthodes de collecte et d'analyse des données

L'analyse de la situation s'appuiera sur **une méthodologie qualitative**, avec une revue approfondi des documents et une collecte de données primaires :

6.1 Revue documentaire :

La revue documentaire est un résumé complet et une analyse critique de la recherche existante sur la situation des filles vulnérables, des adolescentes et des droits des jeunes femmes en Belgique sur la base des questions de recherche suggérées. Elle doit couvrir les **4 domaines d'impact** : la protection contre la violence, l'accès à l'éducation, l'autonomisation économique et le leadership des jeunes, tout en explorant également les **2 thèmes transversaux** : les droits en matière de santé sexuelle et reproductive et la numérisation.

La revue doit fournir un aperçu complet des cadres juridiques et politiques liés aux 4 domaines d'impact et aux 2 thèmes transversaux en Belgique. Il devrait également fournir une vue d'ensemble des défis auxquels les filles, les adolescentes et les jeunes femmes vulnérables sont confrontées et des opportunités qui s'offrent à elles. Dans cette revue, il convient d'évaluer l'efficacité des politiques et des cadres existants en ce qui concerne l'inclusion des groupes cibles identifiés, et d'évaluer comment ces facteurs s'entrecroisent pour façonner les expériences des filles vulnérables en Belgique. En outre, la revue documentaire peut mettre en évidence les gaps d'information afin d'orienter des domaines de recherche futures.

Les sources d'information doivent être actualisées, vérifiées et fiables. Il peut s'agir d'organisations internationales, nationales et régionales, telles que l'OCDE, l'Office national des statistiques (STATBEL), Eurostat (pour les comparaisons en Europe), les rapports des comités périodiques des Nations unies, l'Institut belge pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), des organisations paires, y compris des rapports et des recherches de la société civile, des recherches universitaires menées sur les questions d'égalité de genre en Belgique, des mécanismes de suivi et d'évaluation par lesquels les plans fédéraux et régionaux sont examinés et mis à jour, etc.

6.2 Collecte de données primaires⁴ :

La collecte de données primaires se concentrera **sur 2 domaines d'impact** : Protection contre la violence et leadership des jeunes.

Elle sera également axée sur l'analyse de la situation de **2 groupes de filles vulnérables**, d'adolescentes et de jeunes femmes uniquement : celles qui vivent dans la pauvreté et celles qui sont de couleur.

Les données primaires seront collectées par le biais d'**entretiens avec des informateurs clés (KII)** tels que des membres d'organisations, y compris des membres d'organisations de défense des droits des femmes (WRO), d'organisations dirigées par des femmes (WLO) et d'organisations dirigées par

⁴ L'approbation éthique devra être obtenue par l'équipe de révision éthique (ERT) de Plan International, ce qui prend environ 4 semaines.

des jeunes (YLO), ainsi que des organisations représentant et/ou travaillant avec les groupes cibles vulnérables susmentionnés.

Échantillon proposé

Pour chacun des 2 groupes cibles et 2 domaines d'impact identifiés pour la collecte de données primaires, nous prévoyons **un minimum d'une 1 entretien par groupe cible, domaine d'impact et région ; et un minimum de 12 entretien au total**. Une liste suggérant des organisations susceptibles d'être interrogées sera fournie par Plan International Belgique.

Note : les domaines d'impact et les groupes de vulnérabilité peuvent se recouper ; par exemple, une organisation peut travailler avec des jeunes femmes de couleur dans les domaines de la protection contre la violence et du leadership des jeunes. De même, une organisation peut également travailler avec les deux groupes cibles : les filles, les adolescentes et les jeunes femmes vivant dans la pauvreté et celles de couleur. Chaque fois que des combinaisons sont possibles, des entretiens supplémentaires peuvent être ajoutés.

Groupe cible/domaines d'impact	Protection contre la violence			Leadership des jeunes			
	Région	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Wallonie
Filles, adolescentes et jeunes femmes vivant dans la pauvreté		Min. 1 KII	Min. 1 KII	Min. 1 KII	Min. 1 KII	Min. 1 KII	Min. 1 KII
Filles, adolescentes et jeunes femmes de couleur		Min. 1 KII	Min. 1 KII	Min. 1 KII	Min. 1 KII	Min. 1 KII	Min. 1 KII
Total KIIS		Au moins 12 KII					

Sélection des participants

Les éléments suivants peuvent orienter la sélection des informateurs clés :

- **Pertinence par rapport au groupe cible** : identifier les organisations qui travaillent spécifiquement avec les 2 groupes cibles (filles, adolescentes et jeunes femmes de couleur et filles vivant dans la pauvreté). Assurez-vous que les personnes interrogées ont une expérience directe du travail avec ces filles ou dans des domaines liés à nos 2 domaines d'intervention (protection contre la violence, leadership).
- **Diversité des répondants** : dans la mesure du possible, les répondants doivent provenir à la fois de grandes organisations et d'organisations communautaires plus petites, afin d'obtenir un éventail de points de vue. Tenir compte de la diversité des rôles, en particulier des travailleurs de première ligne qui ont une expérience directe avec le groupe cible sélectionné.
- **Expérience et expertise** : donner la priorité aux répondants qui ont ou ont eu une expérience directe de travail avec ces deux groupes et dans les domaines sélectionnés. Les répondants doivent avoir une connaissance approfondie des expériences des filles vulnérables.
- **Représentation des voix des jeunes** : dans la mesure du possible, veillez à ce que certaines des personnes interrogées soient des jeunes militants ou jeunes leaders, car ils peuvent apporter une perspective directe sur les initiatives menées par les jeunes.

7. Sauvegarde et considérations éthiques

7.1 Principes directeurs

Plan International s'engage à garantir le respect et la protection des droits des personnes participant à la collecte ou à l'analyse des données, conformément au [cadre éthique MERL](#) et à notre [politique de sauvegarde des enfants et des jeunes](#). Tous les candidats doivent inclure dans leur proposition des détails sur la manière dont ils garantiront l'éthique et la protection des enfants et des jeunes dans le processus de collecte des données. Plus précisément, le(s) consultant(s) doit(vent) expliquer comment une participation appropriée, sûre et non discriminatoire de toutes les parties prenantes sera assurée et comment une attention particulière sera accordée aux besoins des enfants et des autres groupes vulnérables. Le(s) consultant(s) doit(vent) également expliquer comment la confidentialité et l'anonymat des participants seront garantis et comment les données seront traitées conformément à la réglementation GDPR.

Lorsque l'on aborde des sujets relatifs aux droits des filles et des jeunes femmes, en particulier leurs propres expériences et perspectives sur des questions qui peuvent être sensibles et personnelles, plusieurs éléments éthiques doivent être pris en considération pour créer un environnement respectueux, inclusif et constructif, notamment :

- **Sauvegarde des enfants et des jeunes** : s'il est important d'associer les enfants et les jeunes aux initiatives de recherche, leur participation peut les exposer à diverses formes de violence, d'abus et d'exploitation, tout au long du processus de recherche. Pendant la collecte des données, par exemple, il y a un risque accru d'être exposé à des cas et à des révélations d'abus commis sur des enfants et des jeunes. Il convient donc d'examiner attentivement les questions de protection et de sécurité et de prendre des mesures à cet effet. La politique mondiale de Plan International en matière de sauvegarde des enfants et des jeunes stipule que toute personne représentant Plan International, y compris les consultant.e.s et les collecteurs de données, a la lourde responsabilité de s'assurer qu'elle ne porte pas préjudice aux enfants et aux jeunes, qu'elle ne les maltraite pas et qu'elle ne commet pas d'actes de violence à leur rencontre. Elle souligne également que les enfants et les jeunes ne doivent en aucun cas être exposés à un risque de préjudice en entrant en contact avec un programme ou une intervention de Plan, y compris une initiative de recherche.
- **Sensibilité culturelle** : compte tenu de la diversité de la société belge, il est important de ne pas généraliser, de ne pas faire de suppositions et de ne pas perpétuer de stéréotypes liés à différentes communautés ou groupes culturels et linguistiques.
- **Conscience des privilèges** : Il est important que toutes les personnes impliquées dans le processus reconnaissent et respectent la diversité des origines culturelles et des expériences de tous les participants. Cela implique d'être conscient du pouvoir et des privilèges des chercheurs et des personnes impliquées dans cette étude.
- **Offrir un espace sûr aux participants** : il est nécessaire de veiller à établir et à maintenir un espace sûr pour tous les participants. Il s'agit notamment d'établir des lignes directrices claires pour un dialogue respectueux, de prévenir et de traiter activement toute forme de microagression et de veiller à ce que la méthodologie de recherche ne renforce pas la stigmatisation.
- **Confidentialité et anonymat** : Le respect de la confidentialité et de l'anonymat des histoires et des expériences partagées par les individus tout au long du processus d'élaboration du document de synthèse sera une priorité.
- **Consentement éclairé** : pour obtenir le consentement éclairé des participants, il est nécessaire d'utiliser un langage clair, simple et adapté pour expliquer les objectifs, les étapes et l'impact potentiel de l'étude sur la vie des participants. Compte tenu de la diversité linguistique du pays, il est important d'adapter les formulaires de consentement et le matériel connexe à la langue des participants.

8. Principaux résultats attendus

8.1 Types de rapports

Livrables	Format
Rapport de démarrage	Document Word et PDF
Outils de collecte des données primaires (KII) : guides d'entretien et formulaires de consentement	Document Word
Formulaires de consentement complétés	Papier ou document PDF
Draft de rapport d'analyse de la situation	Document Word
Rapport final - Analyse de la situation	Document Word et PDF

9. Chronologie

Activité	Date d'échéance (provisoire)	Responsable
Délais de réception des offres	03/01/25	Consultant.e.s
Analyse des propositions reçues	10/01/25	Plan International Belgique
Entretiens avec les consultant.e.s présélectionnés, vérification des antécédents et contractualisation	15/01/25	Plan International Belgique
Lancement de la consultance et réunion de démarrage	17/01/25	Plan International Belgique
Présentation du rapport de démarrage et des outils de collecte de données (KII)	03/02/25	Consultant.e.s
Feedback sur le rapport de démarrage et les outils de collecte de données	07/02/25	Plan International Belgique et bureaux nationaux
Finaliser le rapport de démarrage sur la base du feedback	14/02/25	Consultant.e.s
Début de la collecte de données pour la revue documentaire	14/02/25	Consultant.e.s
Demande à l'équipe d'évaluation éthique (ERT) ⁵	14/02/25	Plan International Belgique
Présentation des résultats préliminaires de la revue documentaire	07/03/25	Consultant.e.s
Début de la collecte des données pour les KII⁶	10/03/25	Consultant.e.s
Présentation des résultats préliminaires des enquêtes d'opinion	28/03/25	Consultant.e.s
Validation des résultats avec les principales parties prenantes et feedback	14/04/25	Plan International Belgique, consultant.e.s, YAP, parties prenantes
Présentation du draft de l'analyse de la situation des droits des filles	28/04/25	Consultant.e.s
Feedback sur le draft de l'analyse de la situation des droits des filles	09/05/25	Plan International Belgique
Soumission des livrables finaux	26/05/25	Consultant.e.s

⁵ Une approbation du comité éthique est requise lorsque des recherches impliquant une collecte de données primaires avec des individus hors Plan International. Le processus sera coordonné par Plan International Belgique et les documents d'appui (rapport initial, formulaires de consentement, etc.) doivent être fournis par des consultant.e.s.

⁶ La collecte des données primaires (KII) devrait commencer après l'obtention de l'approbation de l'ERT (environ 4 semaines).

10. Budget

Les paiements seront effectués sur la base d'une soumission satisfaisante des produits livrables. Plan International Belgique s'engage à fournir un feedback régulier sur les projets de rapports et les questions.

Etape clé	Montant à payer (%)
Rapport de démarrage	20
Après validation de la revue documentaire	20
Après restitution des conclusions préliminaires	20
Rapport final et autres documents	40

11. Qualifications attendues

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Diplôme universitaire supérieur en sciences sociales ou formation similaire ;
- 10 ans d'expérience professionnelle dans la recherche en sciences sociales dans le contexte belge. Un intérêt particulier pour les domaines du genre, des droits des enfants et des jeunes, des droits des filles et des femmes, des mouvements sociaux et des mouvements de jeunesse est un atout ;
- Connaître le paysage juridique et politique en Belgique, en particulier en ce qui concerne les droits des filles. Il s'agit notamment de comprendre les lois et politiques pertinentes concernant la protection contre la violence, l'éducation inclusive, l'autonomisation économique et le leadership pour les jeunes filles et les femmes, ainsi que d'autres sujets transversaux tels que les droits sexuels et reproductifs;
- Connaître le paysage de la société civile en Belgique et les acteurs institutionnels représentant et travaillant avec des groupes marginalisés (organisations de défense des droits des personnes handicapées, organisations de migrants et de demandeurs d'asile, LGBTQIA+, etc.);
- Expérience de travail ou de recherche dans les domaines d'impact de cette étude, notamment: les droits des filles et l'égalité des sexes, y compris la protection contre la violence et la violence liée au sexe, le système éducatif en Belgique, l'autonomisation des jeunes et des filles, le leadership des jeunes, la santé et les droits sexuels et reproductifs (SRHR), la numérisation, etc ;
- Bonne compréhension l'approche féministe intersectionnelles et de ses méthodologies de recherche ;
- Expérience avérée des méthodes de collecte de données, de la conduite d'entretiens d'information clés, de l'animation de groupes de discussion, etc.
- Avoir un réseau d'acteurs dans les domaines susmentionnés et de personnes de contact serait un plus ;
- La maîtrise du français et du néerlandais est obligatoire, celle de l'anglais et d'autres langues est fortement appréciée ;
- Excellentes compétences analytiques ;
- Une expérience de travail avec des ONG internationales est un atout supplémentaire. ;

12. Candidatures

Les candidats intéressés doivent fournir

- Une proposition technique couvrant les aspects suivants :
 - o Réponse aux TdRs détaillant votre approche de l'étude
 - o Méthodologie détaillée
 - o Proposition de plan de l'étude
 - o Approches en matière d'éthique et de sauvegarde, y compris les stratégies d'évaluation et d'atténuation des risques
 - o Plan d'action proposé avec calendrier
 - o CVs
 - o Exemple(s) de travaux antérieurs
 - o 2 Recommandations
- Une proposition financière comprenant
 - o un budget détaillé, le taux d'honoraires journaliers, les dépenses liées à la collecte de données (KII, FGD, etc.), les taxes, etc.
- Certificat de bonne conduite de la police

Vous êtes priés aussi de consulter, de remplir et de soumettre les documents suivants : [Annexe 4-Supplier Questionnaire](#) et [Annexe 5-Non-staff Code of Conduct](#)

Veillez envoyer votre dossier de candidature complet à l'adresse suivante: Tender@planinternational.be avant la date limite : **03/01/2025** en mentionnant "**BNO FY25 004 PSC-Situation analysis 2024**" dans l'objet, et en incluant en pièces-jointes les documents d'appui comme indiqué dans le schéma.

Veillez adresser toutes questions relatives aux TdRs avant la date limite de dépôt des candidatures à la même adresse email en mentionnant: "BNO FY25 004 PSC- Situation analysis 2024 – Questions" dans l'objet.

Critères de sélection :

La sélection se fera sur la base d'une analyse cumulative : l'offre technique compte pour 70% de la note totale et l'offre financière pour 30%.

Offre technique – 70 (pts)

- Qualité de la proposition et de la méthodologie proposée (40 pts) :
 - o Une compréhension claire des objectifs de la mission ;
 - o Une description détaillée de la manière dont le contenu et la méthodologie conduiront aux résultats escomptés ;
 - o Faisabilité et clarté du calendrier et du plan d'action proposés ;
- Compétences du/des consultant.e.s (30 pts) :
 - o Expertise avérée dans la recherche en sciences sociales, avec des connaissances particulières en matière de genre, de droits des filles et des femmes et d'approche féministe intersectionnelle.
 - o Connaissance et expérience avérées du travail avec les organisations de la société civile et les acteurs institutionnels, en particulier dans les domaines mentionnés.
 - o Excellente maîtrise du français et du néerlandais

Chacune de ces catégories sera évaluée selon le barème de notation susmentionné.

Offre financière - 30 (pts)

Le prix le plus bas reçoit le maximum de points : 30 points. Les résultats des autres propositions sont calculés comme suit : $30 * (\text{offre de la proposition la plus basse} / \text{offre de la proposition})$. Les

deux résultats (qualité et prix) sont ensuite additionnés pour obtenir la note finale. La proposition ayant obtenu le meilleur score sera sélectionnée.

Plan International Belgique se réserve le droit d'annuler la procédure s'il y a moins de 3 candidats ou si la qualité des candidatures reçues est jugée insuffisante.

Les résultats de l'offre technique et financière seront agrégés pour obtenir un score général. Le candidat avec le score général le plus élevé sera sélectionné.

13. Annexes

Les annexes comprennent les documents suivants et sont accessibles via les liens ci-après :

- Annexe 1 : [Politique globale de sauvegarde](#)
- Annexe 2 : [Cadre pour le MER éthique](#)
- Annexe 3 : [Sauvegarde dans le MER](#)
- Annexe 4 : [Supplier Questionnaire](#)
- Annexe 5 : [Non-staff Code of Conduct](#)